PEXIORA

La Place et le Clocher

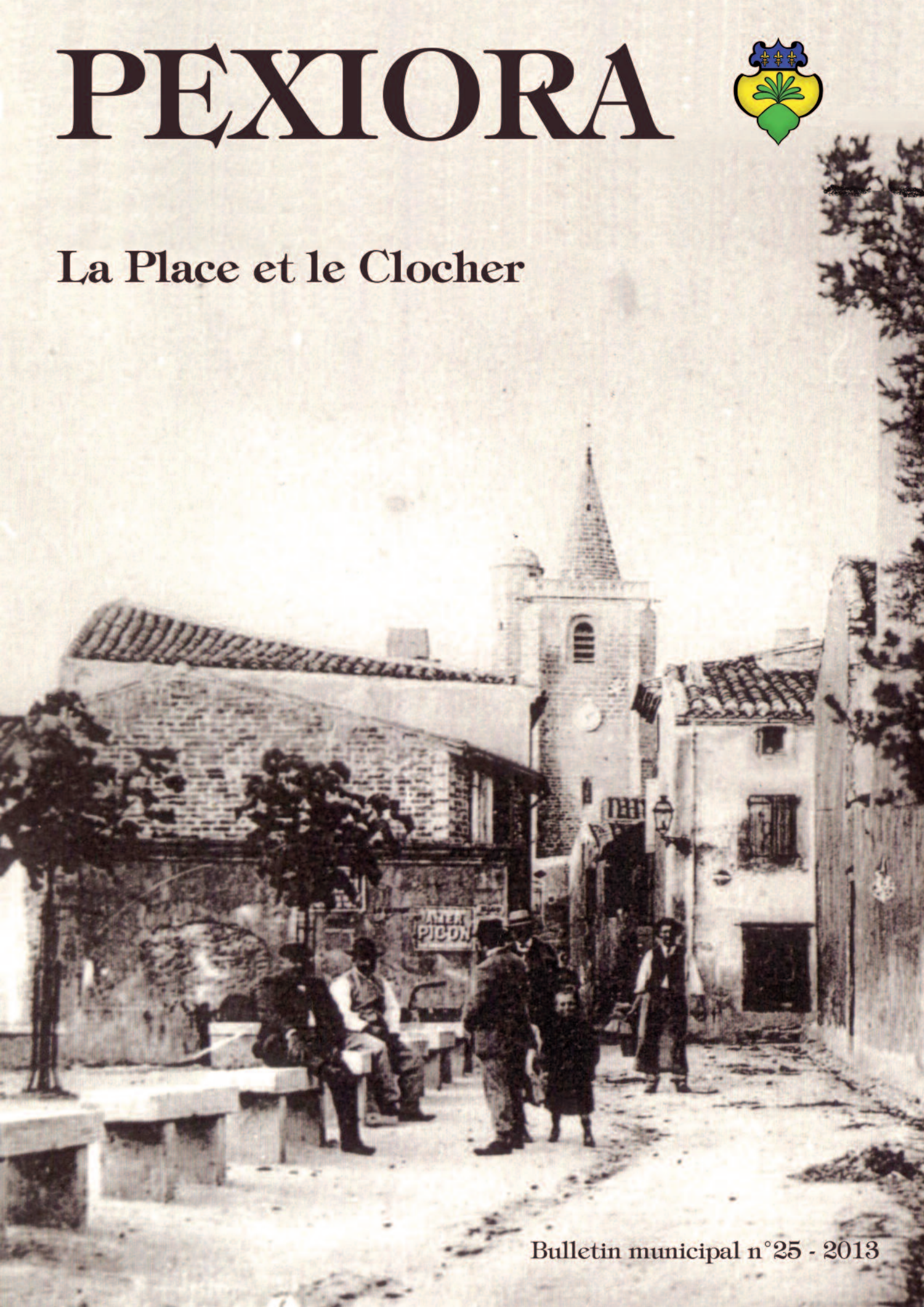

Bulletin municipal n°25 - 2013

COMMUNE DE PEXIORA BULLETIN MUNICIPAL N° 25 - 2013

SOMMAIRE

Pages 1
l'éditorial de Monsieur le Maire
état civil

Page 2
vie pratique

Page 3
les séances du conseil municipal

Page 4
les comptes

Page 5
les investissements
un peu d'histoire

Page 6
un peu d'histoire (suite)

Page 7 à 12
la vie du village

Page 13
évènements marquants

Page 14
évènements marquants (suite)
infos pratiques

Pages 15 et 16
infos pratiques
rappel de quelques règles de civisme

Page de couverture
à votre service à Pexiora

La commune est adhérente à la
Communauté de Communes
Piège Lauragais Malepère
62, rue Bonrepos - 11150 BRAM
Tél. 04 68 76 60 03
E-mail : communication@piege-lauragais.fr
Site : www.cc-piege-lauragais.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Maire **Serge CAZENAVE** 1er Adjoint Serge VERDIER
2ème Adjoint Marc CAUHOPÉ 3ème Adjoint Jean ORMIÈRES

Permanences de Monsieur le Maire et de ses adjoints sur rendez-vous

COMMISSION « FINANCES »
Président : Marc CAUHOPÉ
Membres : Patrick ABAT, Alain BROCCARD, Joseph IZARD, Jean ORMIÈRES, Jean ROBIN

COMMISSION « TRAVAUX – VOIRIE – URBANISME – ENVIRONNEMENT »
Président : Serge VERDIER
Membres : Jean-Luc BERTY, Alain BROCCARD, Josette GARRIGUES, Joseph IZARD, Jean ROBIN, Jean-François ROUSSEL

COMMISSION « CULTURE – FETES – SPORT – LOISIRS – VIE ASSOCIATIVE »
Président : Jean ORMIÈRES
Membres : Patrick ABAT, Viviane ASSÉMAT, Jean-Luc BERTY, Josette GARRIGUES, Joseph IZARD

COMMISSION « COMMUNICATION – BULLETIN MUNICIPAL – EDUCATION »
Président : Patrick ABAT
Membres : Viviane ASSÉMAT, Jean-Luc BERTY, Jean ROBIN, Jean-François ROUSSEL

COMMISSION « ŒUVRES SOCIALES – AIDE SOCIALE »
Présidente: Viviane ASSÉMAT
Membres : Patrick ABAT, Josette GARRIGUES, Jean ORMIÈRES
Membres nommés : Jean DAGONEAU, Aline FARRE, Anne-Marie MESTRE, Danièle RIVALS

COMMISSION « PERSONNEL »
Président : Damien KAAS
Membres : Alain BROCCARD, Joseph IZARD, Jean ROBIN, Serge VERDIER

SECRETARIAT
Tél. 04 68 94 91 51 - Fax 04 68 94 91 75 - E-mail : mairie.pexiora@wanadoo.fr
lundi, vendredi de 8h30 à 12h, le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30
Pour toutes vos démarches administratives
vous pouvez consulter le site www.vosdroits.service-public.fr

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de Mairie	Sabine DELBOURG
Secrétaire	Romain ROSIQUE
Agents Techniques	Gilbert VARILLES, Paul FRAÏSSE
Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles	Nassira OUADIH, Valérie COZZI, Corinne DUPERRON
Agent de Service	Esther CLAUSEL
Agence postale communale	Aude CAMAZZOLA
Moniteur de Musique	M. CIPRIAN

MEDIATHEQUE - Tél. 04 68 23 57 19
le mardi, mercredi de 16h à 18h30, et vendredi de 16h à 19h,
Bénévoles : Esther CLAUSEL, Laurence ROUSSEL, Chantal KAAS.

A.L.A.E. (Accueil Loisirs Associé à l'Ecole) - **Tél. 04 68 23 53 61**
7h30 à 8h30 et de 15h15 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h30 à 8h45 et de 11h45 à 12h30 le mercredi
Pour les inscriptions, veuillez vous adresser à la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère - Service Enfance Jeunesse au 04 68 76 69 40 ou par mail à jeunesse@ccplm.fr

CANTINE - Tél. 04 68 94 90 38 - Garderie de 12h à 13h20
(strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)
Responsables de la garderie : Esther CLAUSEL, Rachel GAUDRON, Monique JUDE, Elodie MONS.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES
Assistante sociale : sur rendez-vous au 04 68 23 55 82
Assistante sociale M.S.A. : sur rendez-vous au 04 68 23 17 46

ECOLE - Tél. 04 68 94 81 55
8h30 à 12h et de 13h30 à 15h15 le lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h45 à 11h45 le mercredi

L'éditorial de Monsieur le Maire

Cette nouvelle année 2014 sera marquée par un renouvellement municipal et intercommunal partout en France, temps fort démocratique s'il en est. Aussi je me contenterai de faire uniquement le bilan de l'année écoulée. Pour certains, l'évènement marquant de l'année 2013 aura été le typhon Haylan qui a dévasté les Philippines, pour d'autres la libération des otages au Mali ou bien la disparition de ce grand homme qu'était Nelson Mandela ou encore la qualification dans la douleur de notre équipe de France pour le prochain mondial de football. Pour nos enfants des écoles (et leurs parents), l'année 2013 aura surtout été marquée par l'adoption des nouveaux rythmes scolaires.

Comme les années précédentes, des travaux ont été effectués dans notre commune :

- Le secrétariat de mairie a été aménagé afin de pouvoir recevoir les personnes à mobilité réduite.
- Sur le stade, le système d'arrosage a été amélioré et la chaudière des vestiaires renouvelée.
- Des travaux de ravalement de façades ont été entrepris au groupe scolaire.
- Les travaux relatifs à la gestion des boues ont été effectués sur notre station d'épuration.
- Et enfin, les travaux de réfection de la traversée du village avec l'aménagement des places centrales sont presque terminés. Permettez-moi de profiter de l'occasion pour saluer la patience, voire l'abnégation dont vous avez fait preuve devant la durée de ce chantier. Une mention spéciale à nos commerçants, qui ont pâti de la durée des travaux, mais qui font par leur activité, que notre commune, qui compte aujourd'hui 1279 habitants, soit attractive et dynamique. Tous ces travaux ont été encore une fois réalisables grâce à l'aide financière du Département, de la Région et de l'Etat et grâce aussi à une gestion budgétaire communale des plus justes.

Je remercie tous les bénévoles qui font vivre le tissu associatif de la commune, bon vent à la nouvelle équipe qui a repris les rênes du comité des fêtes. Je salue l'enthousiasme de l'équipe enseignante, avec sa nouvelle directrice, Madame CIPRIAN, qui a su s'adapter rapidement aux nouveaux rythmes scolaires. J'inclus dans cette équipe les assistantes maternelles, les parents d'élèves, le personnel et les bénévoles de la cantine.

Serge CAZENAVE
Maire

L'état civil 2013

19 naissances

AMASKOUR Bouazza	13/12/2013 à CARCASSONNE
CATTOIRE Léo, Gérard, Steven	16/01/2013 à CARCASSONNE
CHEGARI Narjiss, Hakima, Mimouna	03/11/2013 à CARCASSONNE
DOCHE Clément, Alexandre	04/09/2013 à NARBONNE
ESCOBAR Paul, Joseph	26/11/2013 à TOULOUSE
FABRE Eloïse, Fanny	14/06/2013 à CARCASSONNE
GANNE Nina, Marie, Pascale	17/03/2013 à CARCASSONNE
GINE Diego	10/09/2013 à CARCASSONNE
ILLIONE Emma	03/04/2013 à CARCASSONNE
LAMART Opale	11/10/2013 à CARCASSONNE
LAVALL Guillem, Sergi	07/05/2013 à TOULOUSE
MATTY Diorella	31/12/2013 à CARCASSONNE
MINAIRE QUAN Sarah	14/01/2013 à TOULOUSE
NOWAKOWSKI Léo, Szymon	03/12/2013 à TOULOUSE
OUDAÏ Ilyana	22/03/2013 à CARCASSONNE
PASSAMAR Pierre	10/12/2013 à PERPIGNAN
RANSON Julia, Marie, Céline	16/02/2013 à CARCASSONNE
SALES Élyne, Nicole, Magalie	27/12/2013 à CARCASSONNE
SUARES Antoine	06/04/2013 à TOULOUSE

3 mariages

CHEGARI Nasreddine et MAHI Assia	le 19 janvier 2013
DIONISO DELGADO Manuel, Joao **et SARTORÉ Sonia,** Béatrice	le 25 mai 2013
SUARES Nicolas, François, Maurice, Joseph **et TEISSEIRE Marie-Anne**	le 10 août 2013

8 décès et inhumations

CAHUZAC Jean, Antoine	22 octobre 2013
CAUSSINUS Ginette, Annie	31 août 2013
HORVATH Ludwig	19 mars 2013
LENORMAND Jacqueline, Andrée	25 novembre 2013
MESTRE Marguerite, Marie	4 avril 2013
PANOUILLÉ Yvette, Alphonsine, Baptistine	5 mars 2013
TAPAREL Gabriel, Antoine, Louis	12 mars 2013
TAPAREL Raymond, Joseph	30 mai 2013

Vie pratique

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 68 94 26 25
du lundi au samedi de 8h30 à 11h
Départ du courrier du lundi au vendredi à 14h30.

SERVICE DES CARS

DIRECTION CASTELNAUDARY LES LUNDIS
ET JOURS DE MARCHÉ : départ à 8h35 - retour à 11h10
TRANSPORTS SCOLAIRES, DIRECTION BRAM
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
départ à 8h10 - retour à 17h25
les mercredis : départ à 8h10 - retour à 12h50
TRANSPORTS SCOLAIRES, DIRECTION CASTELNAUDARY
les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
départ à 7h25 - retour à 17h50
les mercredis : départ à 7h25 - retour à 12h50
TRANSPORTS SCOLAIRES, DIRECTION CARCASSONNE
du lundi au samedi :
départ à 6h50 - retour à 19h05
les mercredis : départ à 6h50 - retour à 13h05.

SERVICE DES URGENCES

GENDARMERIE 17
GENDARMERIE DE CASTELNAUDARY Tél. 04 68 23 10 70
POMPIERS 18
SAMU SOCIAL 115
SAMU 15
URGENCES 112
SERVICE DE POMPES FUNÈBRES : se renseigner à la Mairie
VEOLIA-S.A.D.E.
Eau et tout-à-l'égout Tél. 0811 900 500
(Dépannage gratuit hors propriété).

PAROISSE CATHOLIQUE

Presbytère de Castelnaudary Tél. 04 68 23 14 45

RELAIS SERVICES PUBLICS

PIEGE LAURAGAIS MALEPERE

Pour simplifier vos démarches administratives (MSA, Chambre des métiers, Aude Habitat, CAF, CARSAT, Finances Publiques, Pôle emploi, CCI, CPAM, Conseil Général de l'Aude...) **Permanence en Mairie le 2ème et 4ème lundi du mois de 9h à 12h.**
Contact : Fanny AZAM - 06 33 55 58 87 - rsp@ccplm.fr
62, rue Bonrepos - 11150 BRAM.

DECHETS

La collecte des ordures ménagères :
Pour le village : mercredi et samedi matin
Ecart de la RD33 et route de Villepinte : mercredi
Pour les autres écarts : jeudi
Les caissettes jaunes : lundi matin

DECHETS VERTS

Par arrêté Préfectoral du 7 octobre 2013 relatif au brûlage des déchets verts, il est interdit d'incinérer des végétaux coupés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Pour l'incinération de végétaux sur pieds, une demande d'autorisation doit être déposée auprès de la Mairie et des services de la Préfecture.
Les déchets verts et encombrants sont à amener aux espaces écologiques de :
CASTELNAUDARY - Chemin du Président - Rue J. Jacquard
Tél. 04 68 23 57 95 ou 06 23 46 14 15
Ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 17h sauf les dimanches et jours fériés.
BRAM - Route de Montréal - Tél. 04 68 76 60 72
Ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 17h sauf les jeudis, dimanches et jours fériés.

❖ Les Séances du Conseil Municipal en 2013 ❖

Séance du 17 janvier

2013/01 - Délibération autorisant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.
2013/02 - Projet d'extension du périmètre du Syndicat Audois d'Énergies (SYADEN).
2013/03 - Modification statutaire : suppression de la compétence « Projet d'Aménagement et de Développement Durable et Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ».
2013/04 - Participation communale sur la protection sociale santé et prévoyance des agents communaux.

Séance du 28 février

2013/05 - Lancement de la consultation pour un marché en procédure adaptée concernant la réhabilitation de la filière de traitement des boues.
2013/06 - SYADEN : approbation de l'avant projet effacement BT Grand'Rue sur postes « STADE », « LE MOULIN » ainsi que son plan de financement.
2013/07 - Participation communale sur la protection sociale santé et prévoyance des agents communaux.

Séance du 28 mars

2013/08 - Vote des Comptes Administratifs - Exercice 2013.
2013/09 - Approbation du compte de gestion de la Commune dressé par M. ESTREM, receveur.
2013/10 - Approbation du compte de gestion du service de l'eau et de l'assainissement dressé par M. ESTREM, receveur.
2013/11 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012.
2013/12 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012.

Séance du 11 avril

2013/13 - Vote des Budgets Primitifs 2013.
2013/14 - Vote des taux d'imposition 2013.
2013/15 - Surtaxes communales.

Séance du 25 avril

2013/16 - Aménagement et optimisation de la gestion des boues de la station d'épuration : choix de l'entreprise.

Séance du 27 juin

2013/17 - Mise à jour du tableau des effectifs.
2013/18 - Lancement d'une démarche d'évaluation des risques professionnels.
2013/19 - Approbation du rapport de La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Séance du 3 septembre

2013/20 - Approbation du projet « Alimentation en eau potable de la Commune de Pexiora » - Travaux d'interconnexion entre le réservoir intercommunal (Lasbordes/Villepinte/ Pexiora) au lieu-dit Saint-André et la commune de Pexiora - démolition du château d'eau existant.
2013/21 - Travaux d'interconnexion entre le réservoir intercommunal (Lasbordes /Villepinte/ Pexiora) au lieu-dit Saint-André et la Commune de Pexiora : groupement de commande.
2013/22 - Plan de financement et demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour les travaux « Réhabilitations du dispositif d'assainissement collectif d'eaux usées ».
2013/23 - Demande de subvention au département et à l'agence de l'eau : « Réhabilitation du dispositif d'assainissement collectif d'eaux usées ».
2013/24 - Mise à jour du tableau des effectifs.

Séance du 22 octobre

2013/25 - Décision Modificative n°1 - Budget Principal M14 - Exercice 2013.
2013/26 - Décision Modificative n°1 - Budget Annexe EAU/ASSAI. M49 - Exercice 2013.
2013/27 - Adhésion du syndicat AEP Belpech-Molandier et du SIVOM de la Vixiège au Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire.

Séance du 28 novembre

2013/28 - Aménagement de la traversée du village de la rue de la Gare à la rue du Stade - et des places de la Liberté et du Réservoir : marché négocié - avenant - lot n°1 démolitions.
2013/29 - Adhésion à l'Agence Technique Départementale.
2013/30 - Fonds de concours Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère pour la création et la mise en place d'une signalétique de valorisation touristique et patrimoniale.
2013/31 - Demandes de subvention au département et à l'agence de l'eau : « Réhabilitation du dispositif d'assainissement collectif d'eaux usées ».
2013/32 - Travaux en régie - Année 2013.

Les comptes 2013

L'année 2013 restera comme une année où les chiffres du compte administratif sont très conséquents pour la commune de Pexiora ; les dépenses totales, fonctionnement et investissement s'élevant à 1,3 millions.

Le record des dépenses d'investissement du budget général reste l'exercice 2008, mais en 2013, la commune a beaucoup plus investi et la barre du million d'euros en investissement est largement dépassée en additionnant tous les travaux et les restes à réaliser des marchés en cours.

Année exceptionnelle en investissements mais aussi en fonctionnement ou la maîtrise des dépenses et la progression des recettes permettent de dégager un excèdent de 270 000 euros et de plus de 30 % des recettes ; ces excellents niveaux jamais atteints permettent de financer une part importante des travaux, sans envisager d'augmenter la fiscalité locale.

Les dépenses de fonctionnement ont très légèrement augmenté de 2,6 % et dans le même temps nos recettes ont progressé de façon significative.

Le conseil municipal a choisi de rester à fiscalité constante dans le cadre de la fiscalité Commune et Communauté de Communes et donc de répercuter sur les taux communaux les variations de la Communauté de Communes.

Les bases d'imposition du Foncier Bâti et de la Taxe d'Habitation ont augmenté respectivement de 7,25 % et de 3,9 % générant automatiquement à taux constants, une augmentation de recettes de 17 000 euros. La commune a vu, en 10 ans, le produit de ces deux taxes plus que doubler, résultat positif et visible de l'urbanisation et de l'augmentation de la population.

En 2013, le produit de la fiscalité directe locale représente 57 % de nos recettes de fonctionnement.

Cette année 300 000 euros ont été empruntés et le total de la dette atteint 740 000 euros, ce même niveau avait été atteint en 1990 et en 2007/2008 mais au vu de l'augmentation de la population, le ratio d'endettement par habitant est aujourd'hui plus faible, il est environ de 560 euros par habitant.

La dette représente en 2013, moins de 3 ans d'excédent de fonctionnement.

Le compte administratif du service de l'eau et de l'assainissement est, très directement, impacté par l'investissement important réalisé pour gérer efficacement, les boues d'épuration et le remplacement de tous les réseaux dans la traversée du village. L'excédent du budget général compense largement le déficit de ce budget et au total la situation de la commune présente à la fin de l'exercice un excédent global significatif et sympathique compte tenu des investissements réalisés.

DEPENSES	2013
Energies et fournitures	81 734
Travaux et assurances	41 767
Impôts et taxes	2 171
Frais de personnel	264 770
Participations	28 357
Subventions aux associations	31 060
Frais de gestion générale	46 371
Frais financiers	28 570
Reversement FNGIR	49 589
TOTAL FONCTIONNEMENT	**574 389€**
Travaux et acquisitions	692 764
Remboursement de capital	62 782
TOTAL INVESTISSEMENT	**755 546€**

RECETTES	2013
Atténuation des charges	11 730
Prestations	40 624
Impôts directs	493 907
Dotations de l'Etat	289 715
Autres produits et locations	11 079
Produits exceptionnels	17 219
TOTAL FONCTIONNEMENT	**864 274€**
Subventions	83 614
PVR & TLE	5 493
Fonds TVA/Produits exceptionnels	41 695
Emprunts	300 000
TOTAL INVESTISSEMENT	**430 801€**

€ Les investissements €

ACHAT MATERIEL ET MOBILIER	
MAIRIE	
Imprimante laser	189
Logiciel de gestion JVS MAIRIESTEM	4 662
Standard téléphonique	596
Tableau blanc	181
Plastifieuse	143
ATELIERS	
Echelle	84
ECOLE	
Table vidéoprojecteur	431
MEDIATHEQUE	
Pompe puits médiathèque	541
Pompe à chaleur médiathèque	7 116

TRAVAUX	
MAIRIE	
Mise en accessibilité	30 038
EGLISE	
Rampe Eglise	800
ECOLE	
Rétrocession rue des Amandiers - rue des Tilleuls	754
RESEAU ELECTRIQUE	
FACE Co de Coste	25 000
STADE	
Chaudière vestiaire	9 688
Arrosage stade	18 298
MOULINS	
Mise en sécurité	6 645
AMENAGEMENT TRAVERSEE DU VILLAGE	
3ème tranche - Centre et places	913 400
EAU ET ASSAINISSEMENT	
Station d'épuration - gestion des boues	269 367
Alimentation en eau potable Pose d'un regard de comptage	6 990

SITE INTERNET :

Pour avoir des informations sur Pexiora, vous pouvez consulter le blog alimenté par Daniel DUTRECH :

www.pexinfos.blogspot.com

Un peu d'histoire

Histoires de champ de foire, de pont à bascule et foire aux cochons gras

1) Le 9 décembre 1850, M. François Rolland, Maire, expose au conseil municipal que le bail à ferme des biens communaux, situés entre le village et l'église, expirant cette fin d'année, il serait opportun qu'ils soient utilisés à une autre fin. Le conseil, après en avoir délibéré, est d'avis de ne plus réaffermer ce terrain et demande qu'il soit converti en champ de foire, la commune ne possédant à ce jour aucun emplacement de ce genre. Un autre motif, non moins impérieux, c'est qu'il est très inconvenant que des tas de paille, d'ordures et de fumier soient placés aussi près de l'église. Je ne sais si cette proposition a eu une suite. Je rappelle que c'est sur cet emplacement que se dressait « le château vieux » d'Olivier de Termes, seigneur de Pexiora en 1229, château dont la démolition a fourni les matériaux pour construire les remparts du bourg au Moyen-Âge. C'est sur ce même emplacement qu'a été édifiée, en 1865, la mairie-école, restée mairie aujourd'hui, lorsque le groupe scolaire actuel a été inauguré en 1901.

2) Achat d'un pont à bascule

L'an 1882, le 19 décembre, le conseil municipal de la Commune de Pexiora, réuni extraordinairement sous la présidence de M. Escudier, Maire, approuve les délibérations des 11 août 1878, 11 février 1880 et 12 décembre 1882, concernant l'achat par la Commune du pont à bascule construit par le Sieur Pierre Cèbe, moyennant le paiement de la somme de 3 043 francs et 45 centimes, montant de sa construction.

3) Nomination du peseur public

L'an 1882, le 31 décembre, la Commune, entrée en possession de ce pont à bascule, nomme le Sieur Journès Paul, bourrelier « qui par sa moralité, sa bonne conduite, a su mériter l'estime et la confiance des habitants et nous offre toutes les garanties désirables de probité et capacité. »

4) Etablissement d'une foire aux cochons gras

Le 13 mai 1883, un membre du conseil municipal prend la parole « Les terres de notre commune favorisent la culture du maïs. Cette plante offre une ressource précieuse. On peut en tirer un grand avantage. Tout peut être utilisé : des tronçons, quelques-uns du bas peuple s'en servent, en partie, pour l'entretien de leur feu ; des tiges garnies de ses feuilles, l'agriculteur s'en sert pour la nourriture des bœufs ; des pailles de l'épi, on s'en sert pour garnir les paillasses des lits. Quant aux grains, ils servent à deux usages généraux : pour la nourriture de l'homme et celle des animaux. C'est à ce dernier usage que je m'arrête. Nos terres, étant des terres fortes, ont besoin de beaucoup de fumier pour les rendre meubles et plus fertiles. Ayant en quantité des pailles de blé pour faire la litière et des quantités de maïs pour engraisser les cochons, voilà notre affaire.

Mais que faire maintenant de ces animaux qui ne peuvent se remuer, dont il y en a qui pèsent 250 kg et quelques fois 300 kg ? C'est d'établir une foire, à l'époque où ils peuvent être vendus ou tués. »

Le conseil municipal ouït l'exposé du propinant, considérant que tous les calculs sont propices et bons à mettre en pratique, qu'ils tournent à l'avantage de la fortune publique, délibère par ces motifs qu'il y a lieu d'établir dans la commune une foire, qui se tiendra le 12 février de chaque année et qu'elle prendra la dénomination de Foire aux cochons gras.

5) Installation d'une balance romaine à cage

Le 27 novembre 1892, M. le Maire, Antoine Barral expose au conseil municipal que la bascule étant devenue inadaptée pour peser les cochons et autres poids similaires, à cause de son manque de sensibilité, quand on vient d'y peser de gros poids, tels que charrettes de fourrage, il serait d'avis de faire construire une romaine avec cage, qui, ne servant qu'à cet usage, serait toujours d'une justesse qui ne laisserait rien à désirer et ne léserait personne.

6) Installation d'un nouveau pont à bascule

Le 28 mars 1933, la municipalité accepte l'offre des établissements TRAYVOU, constructeurs d'appareils de pesage aux usines de la Mulatière, Rhône, concernant la construction et la mise en service d'un pont à bascule de la force de 15 000 kg, pour le pesage des voitures et des camions automobiles, pour la somme de 10 580 francs, ce prix comprenant à amener l'appareil sur wagon, en gare de Pexiora, à le faire mettre en place par un agent de leur maison et à le garantir pendant 5 ans, contre tous vices de construction ou de défaut dans les matières employées.

Ce pont à bascule a été enlevé en 2005 lors de l'aménagement routier de l'entrée Ouest du bourg et entreposé en attendant de retrouver une place où le mécanisme, une pièce remarquable, pourrait être exposé.

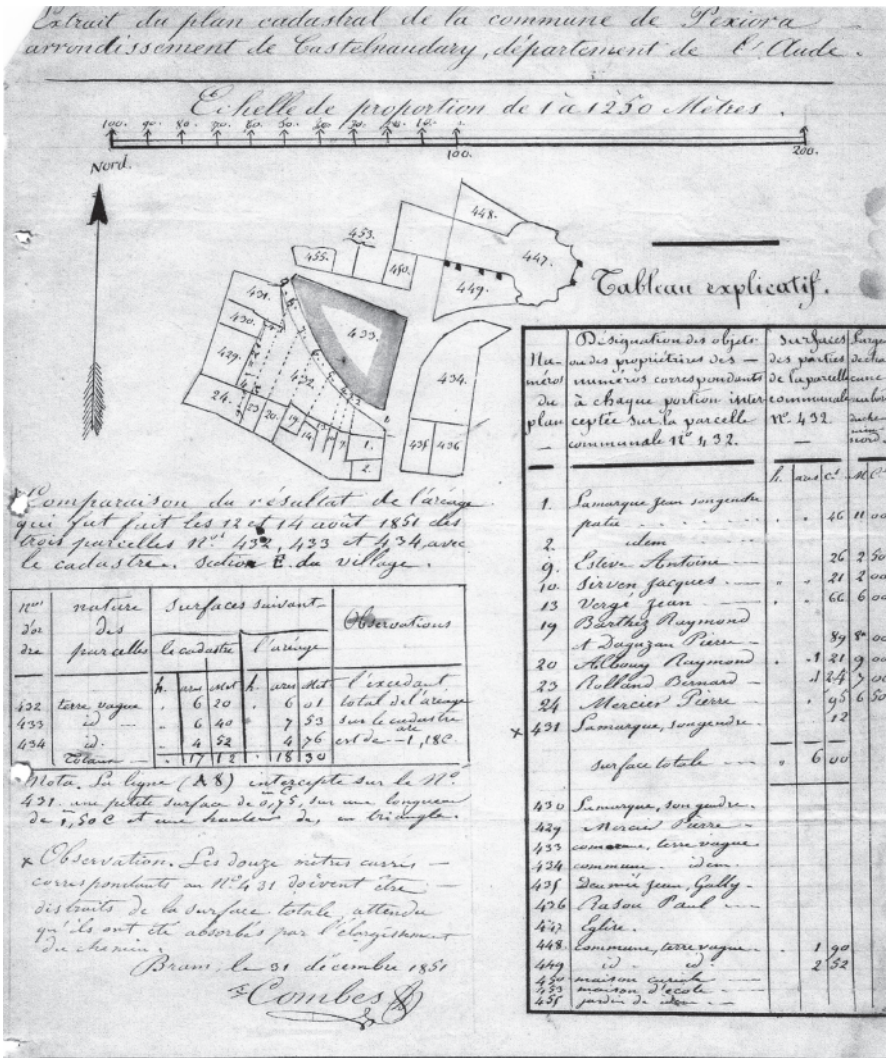

Maison des Jeunes et de la Culture

De Septembre 2012 à Juin 2013, la MJC de Pexiora a réuni plus de 110 membres divisés en différentes sections :

- Le tennis de table,
- Le hip-hop,
- La remise en forme,
- Les cours de danse classique,
- Les cours de modern jazz et éveil à la danse à partir de 3 ans.

Deux nouvelles activités ont vu le jour :
- La zumbatomic (enfants) et la zumba (ados-adultes)
- Les cours de violon

Lors de cette saison, nombre de manifestations ont animé notre village :
• 5 lotos,
• Le traditionnel Téléthon le 08 Décembre 2012,
• Pour les fêtes de Noël : participation à la décoration du village et organisation du réveillon de la Saint Sylvestre,
• Tirage des rois le 13 Janvier 2013,

• Le 09 mars, soirée zumba « Plumes et Paillettes »,
• Le 06 Avril, nous avons fêté Carnaval à la salle des fêtes et non dehors pour cause de mauvais temps,.
• Le gala de danse « raconte-moi » a ouvert ses portes avec une entrée gratuite pour tous, le 15 juin 2013.
Hors village :
• Le voyage de fin d'année à la Maison des Loups, fin juin,
• Le petit spectacle à la maison de retraite du Castelou, à Castelnaudary, début juillet,

• Enfin, les membres du tennis de table, après une saison bien remplie, ont représenté notre village à bord de leur radeau lors de la course des ofnis pour la traditionnelle fête du Cassoulet.

Les membres du bureau de la MJC :
- Mme Maryse Palacios : présidente active
- Mme Dominique Deloustal : Trésorière
- Mme Marlène Fabre : secrétaire
- Les membres actifs : Mmes Fabienne Bourrel, Nathalie Imbernon, Laurie Imart, Rosa Cazenave, Francine Chazotte et M. Stéphane Gosse,
- M. Serge Cazenave : président d'honneur.

Merci à la municipalité pour son soutien et très bonne année 2014 à tous.

Les Joyeux Pexioranais

Un nouvel exercice se termine et malgré la morosité de la crise actuelle, les JOYEUX ont poursuivi leur route comme d'habitude dans la convivialité et la bonne humeur.
L'année 2013 s'est achevée avec le repas de Noël et son animation cabaret, qui était tant attendue.
Le bureau, autour du Président ORMIERES, essaie de divertir au mieux la vie des séniors.
Chaque jeudi après-midi, rendez-vous des beloteurs.
Dernier jeudi après-midi, petit loto avec son traditionnel goûter.
L'organisation de 3 lotos dominicaux et 3 repas dansants gastronomiques restent toujours d'actualité, suivie par la plupart des adhérents et amis.
Le voyage annuel a permis de visiter Cahors et St-Cirq Lapopie.
La traditionnelle grillade de fin de saison (juillet) a été remplacée cette année par une paëlla.
Que les « Joyeux Cantaïres et Tabucaïres » trouvent ici toute notre gratitude pour leurs prestations.
Remercions la Municipalité et son dévoué personnel pour leur inaltérable et inflexible implication.
Merci à tous !

Tchatche et Petits points

Nous nous réunissons à l'Espace Associatif de Pexiora tous les mardis de 14h à 17h et les vendredis de 14h à 17h de façon plus ponctuelle suivant la fréquentation prévue.
Convivialité, bonne humeur sont au programme et tout en "tchatchant" nous échangeons les connaissances que nous partageons. Travaux d'aiguille et de couture tels que : point compté - patchwork - broderie - cartonnage - crochet - tricot.
La cotisation annuelle est de 15 euros.
Mise en place d'ateliers "exceptionnels" de cartonnage - broderie - patchwork - sous la direction d'un professeur. Nous essayons d'organiser des sorties et de participer à des expositions.
Plus d'informations : Suzanne VERDIER 06 80 21 29 89
Messagerie : tchatche.et.petits.points@orange.fr

La Passion au Bout des Doigts

Durant l'année 2013, toujours aussi motivée malgré une baisse d'effectif dans ses rangs, notre association a mené de main de maître :
- Le salon « Tissus et Lin en Pays d'Aude » les 22, 23 et 24 février 2013. Nos exposants, venus des quatre coins de la France et même d'Italie, ont ravi nos visiteurs toujours aussi nombreux.
- Le « Week-end des créateurs », qui a eu lieu en Mai, a connu une baisse de fréquentation, pourtant nos exposants n'ont pas démérité par la qualité de leur travail ! Est-ce dû à la crise ?
- En Septembre, là aussi, la journée « Don du sang » fut décevante par le nombre de dons : seulement une vingtaine ! Les Pexioranais étaient-ils encore en vacances ?
Nos choix pour les dons, cette année, sont allés aux associations suivantes :
- 2 000 €pour l'association Handichien qui dresse des chiens destinés à des personnes handicapées.
- 500 €pour les Restos du cœur.
- 500 €pour le Téléthon.
- une participation pour la déco du village.
Notre association se compose du bureau suivant :
Président : Guy Panont
Vice-présidentes : Sylvie Bize et Geneviève Cauhopé
Secrétaire : Annie Izard
Trésorière : Claudie Briane
Membres actifs : Lydie Cazenave et Jeanine Panont
Aux commandes de notre blog : Geneviève Cauhopé
Adresse du blog : http://lapassionauboutdesdoigts.fr/

La vie du village

Association Sportive Pexioranaise

92 licenciés font partie du club de football de l'ASP pour la saison 2013/2014. 1 équipe de vétérans, 2 équipes séniors en 1ère division et en 2ème division et enfin, l'école de foot en entente avec Saint-Martin Lalande, Lasbordes et Mas-Saintes-Puelles.
Le bureau se compose de:
Président : Bernard Barthe,
Vice-président : Riquet Andrieu,
Secrétaires: Mickaël Raso et Frédéric Muylles,
Trésoriers : Laetitia Andrieu et Christian Varilles, entourés de nombreux bénévoles membres, éducateurs et entraîneurs de l'ASP.

Ateliers Détente et Loisirs

L'association Détente et Loisirs vous accueille pour des cours de gym le lundi de 20h à 21h et le jeudi de 10h30 à 11h30 et deux cours d'aquarelle, le vendredi à partir de 14h.
Des soirées de type Auberge Espagnole sont organisées ponctuellement avec un prof de danse, une soirée théâtre est prévue aussi, ainsi qu'un loto.
Si vous voulez essayer un de nos cours, venez, nous vous accueillerons avec plaisir !
Plus d'informations : Sylvie Demoulin 06 12 95 31 99
Messagerie : detente-loisirs@netcourrier.com

L'Ecole primaire

L'école primaire de Pexiora accueille en ce début d'année 2014, 157 élèves.
La composition de l'équipe enseignante est la suivante : M. Lescher (remplacé par Mme Vincent), M. Dresen, Mme Rey, Mmes Canova et Ciprian, M. Rouger, Mme Roussel et Mme Guirao. Mme Ducos se voit remplacée par Mme Ciprian (permanence de direction : le lundi).

Les élèves sont répartis dans des classes à double ou triple niveaux.
Classe 1 : TPS-PS-GS
Classe dirigée par Mme Vincent et compte 27 élèves.
Classe 2 : TPS-MS
Classe dirigée par M. Dresen et compte 26 élèves.
Classe 3 : GS-CP
Classe dirigée par Mme Rey et compte 19 élèves.
Classe 4 : CP-CE1
Classe dirigée par Mme Canova (le lundi)
et Mme Ciprian. Elle compte 18 élèves.
Classe 5 : CE1-CE2
Classe dirigée par M. Rouger et compte 21 élèves.
Classe 6 : CE2-CM1
Classe dirigée par Mme Roussel et compte 23 élèves.
Classe 7 : CM1-CM2
Classe dirigée par Mme Guirao et compte 23 élèves.
Les enseignants de maternelle sont secondés dans leurs tâches quotidiennes par une équipe de trois ATSEM : Mme Cozzi Valérie, Mme Duperron Corinne et Mme Ouadih Nassira.

La réforme des rythmes scolaires :
depuis la rentrée, l'école applique la réforme des rythmes scolaires.
La répartition des heures d'enseignements a changé.
Les enfants vont à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis en appliquant des nouveaux horaires :
8h30 à 12h et 13h30 à 15h15. Ils viennent aussi le mercredi matin de 8h45 à 11h45.
Après 15h15, la Communauté des Communes a mis en place un Projet Educatif Territorial qui propose aux enfants de nombreuses activités.
L'ALAE, qui est le plus important après celui de Bram, demeure très fréquenté.

Vie de l'école, au fil des mois...

Septembre : les élèves des classes 3 et 4 ont commencé le module natation à la piscine de Castelnaudary.

Octobre : la classe de CM1 / CM2 a bénéficié d'une sortie voile au lac de la Ganguise.
Les trois classes de cycle 2 ont assisté à un spectacle « Bobo Doudou » qui traitait de la prévention des risques de la vie courante.

Novembre : les élèves de Mme Roussel ont pratiqué le VTT grâce au service « Sport et Jeunesse » du Conseil Général.
Lundi 11 novembre : les enfants de l'école se sont joints à la chorale des Joyeux Cantaires afin d'interpréter l'Hymne National sous la direction de M. Dutrech.

Décembre : la classe de M. Rouger commence le cycle « natation » à la piscine de Castelnaudary.
Le premier concours d'orthographe, intitulé, « LA DICTEE » s'est tenu le mercredi 18 décembre. Cette opération sera réitérée à chaque période. Ce matin là, les élèves, du CP au CM2, se sont prêtés à l'exercice en réalisant une dictée. La remise des diplômes s'est faite au mois de janvier.

Noël : comme chaque année, financés par la Mairie, des cadeaux ont été offerts aux enfants. Pour les élèves de maternelle, un spectacle interactif « L'enfant au grelot » a été proposé par les artistes de PlanèteMômes. Ce fut un succès !
Les élèves du cycle 2 ont vécu un agréable moment au cinéma à Castelnaudary. Au programme : « Le manoir magique ».
Quant aux élèves du cycle 3, ils ont pu admirer l'œuvre de Tim Burton « Alice au Pays des Merveilles ».
Puis un copieux goûter de Noël a été distribué le vendredi 20 décembre.
Le Père Noël est aussi passé à l'école ce jour là...

Janvier : l'école a organisé son loto le dimanche 26 janvier. Merci à tous !
Le lundi 27, tous les élèves de CP et de CE1 sont partis à Camurac pour s'essayer au « ski de fond ».

Février : un championnat de « problèmes » est prévu, il concerne (à l'image de « LA DICTEE ») tous les élèves de l'école, du CP au CM2.

Mars : le Carnaval de l'école aura lieu le vendredi 28 mars. Le thème choisi est Dame Nature.

Avril : les élèves de l'école, participeront à une action sportive : « la course longue » organisée par Mme Mangiapan, conseillère pédagogique de l'éducation nationale. Le projet se finalise par une course à Bram, regroupant d'autres classes d'écoles différentes.
Le samedi 5 avril, les élèves de Mme Rey et les GS de Mme Vincent présenteront au théâtre des Trois Ponts à Castelnaudary, le fruit de leur recherche chorégraphique. Cette production résulte d'un travail réalisé depuis le début de l'année, en partenariat avec une danseuse professionnelle, inscrit dans le projet : « Danse Ecole ».

Juin : la fête de l'école aura lieu le jeudi 26 juin.

N'oublions pas de signaler la fréquentation régulière (tous les quinze jours, le vendredi) à la médiathèque de Pexiora, pour emprunter et écouter des histoires...

Les classes sont aussi inscrites dans des projets littéraires, proposés par La Communauté des Communes : « Les Incorruptibles », « Le petit entomologiste », « Alice ».

Association pour les Activités Parascolaires

L'association des activités parascolaires de l'école de Pexiora sert aujourd'hui en moyenne 60 repas par jour. L'année scolaire 2012/2013 a été une période de transition pour préparer la rentrée 2013/2014 à la nouvelle organisation de la pause méridienne (formation au BAFA de nos agents). Cette dernière est devenue ALAE gérée par la CCPLM.
Depuis septembre 2013, 3 agents sont employés pour la confection des repas et l'encadrement des enfants. De plus des animateurs de la CCPLM sont mis à disposition en fonction du nombre d'enfants présents à la cantine.
Les menus sont élaborés par les agents de la cantine et des membres de l'association. Suivant la disponibilité des denrées et leurs prix, nous travaillons avec des produits locaux et en circuit court.
Traditionnellement, l'association organise son loto (en mars) et son vide-grenier (en mai). De plus cette année, une vente de calendriers est organisée par le bureau et les membres de la cantine.
Malgré le peu de parents ayant répondu présents à l'assemblée générale du 20 septembre 2013, le bureau a été renouvelé comme suit :

- Président : Gosse Stéphane
- Secrétaire : Guiraud Carole
- Trésorière : Imart Laurie

Association des Parents des Ecoles

En 2013, les différentes manifestations organisées nous ont permis de financer en partie, des sorties, des animations et l'achat de matériel pour les enfants de l'école. Pour cette année encore, différentes actions vont être menées en vue de récolter des fonds :

- Bourse aux vêtements/jouets/puériculture le 1er décembre 2013
- Vente de tickets de tombola février/mars 2014
- Bourse à la puériculture le 23 mars 2014
- Vente de chocolats et de fleurs pour Pâques
- Vente de sacs cabas personnalisés mai 2014

Nous souhaitons la bienvenue à Melle Aude CAMAZZOLA qui devient notre nouvelle secrétaire, Mme Cindy ROBQUIN quittant la capitale du cassoulet pour rejoindre celle des crêpes. Nous lui souhaitons bon vent à elle et à sa petite (grande) famille, et la remercions encore pour son implication au sein de notre association. Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2014.

Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Pexiora s'est reformé au mois de septembre 2013 grâce à l'initiative de Sylvie Gueffier.
Le président : Philippe Tartera
Le vice-président : Jérôme Reidt
La trésorière : Sylvie Gueffier
La trésorière adjointe : Coralie Mantovani
La secrétaire : Laura Guiraud
La secrétaire adjointe : Carole Guiraud
Ainsi que 14 membres : Josy F., Chloé G., Laurent G., Marie-Ange G., Denise A., Claude C., Bernard T., Paul-Olivier L., Maxime D., Lisa T.,Véronique G., Maryse P., Dylan B., Eric B.
C'est une équipe jeune et dynamique qui a beaucoup de projets. Le premier grand événement organisé, sera la fête de la "Saint Blaise" qui se déroulera à la salle des fêtes de Pexiora le samedi 8 et dimanche 9 février 2014. Un repas est proposé le samedi et sera suivi d'une animation proposée par un discomobile. Le dimanche, un musicien de jazz, blues, folk... jouera pour vous autour d'un apéritif. Des manèges pour enfants seront présents tout le week-end autour de la salle des fêtes.
Le vendredi 27 et samedi 28 juin 2014, se déroulera la fête d'été avec un discomobile le vendredi soir et un orchestre le samedi soir. Vous y retrouverez manèges et baraques à frites qui agrémenteront cette joyeuse fête.
Le comité compte sur vous ! Merci à tous !

Les Anciens Combattants

Auprès de l'Amicale des Anciens Combattants de toutes les guerres une nombreuse assistance participe aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai. Ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement les générations qui montrent par leur présence, que les sacrifices de nos aînés ne tombent pas dans l'oubli.

La cérémonie du 8 mai a été marquée par la participation de la chorale des Joyeux Cantaïres et des musiciens les Trabucaïres qui ont interprété la Marseillaise et les chansons du patrimoine militaire.

Le 11 novembre, rassemblement de la population à la Mairie pour la présentation des drapeaux, défilé avec la fanfare de l'orchestre des Trabucaïres, accompagnée par une nombreuse assistance.
Au monument aux Morts on devait entendre les enfants des écoles chanter un des couplets de la Marseillaise. En effet, notre hymne national ne compte pas moins de 15 couplets et celui que nous avons choisi pour les enfants va vers la joie.
La cérémonie a été marquée par la présence de la Légion venue rendre les honneurs au monument aux Morts. Les Joyeux Cantaïres ont choisi cette année de mettre à leur répertoire les chansons du patrimoine militaire. A la salle polyvalente, après l'apéritif offert par la Mairie, on devait se retrouver à table pour le traditionnel banquet auquel nos anciens n'auraient jamais manqué, avec un Couscous Royal, suivi par la soirée dansante animée par l'orchestre des Joyeux Trabucaïres.

Association de Chasse

La saison de chasse 2012/2013 touche à sa fin, cette année le lièvre a été satisfaisant sur la commune.
Quelques cailles ont été présentes et nous ont permis de donner quelques coups de fusils. Au total, c'est un lâcher de 190 faisans qui a eu lieu sur toute l'année, ensuite 30 perdreaux sont venus compléter les lâchers pour le plus grand bonheur de nos chasseurs. Nous constatons tout de même que le lapin se fait rare sur les terres.
L'association a réalisé trois lotos sur l'année, ce qui va permettre de réaliser des lâchers de gibier pour l'année à venir.
Le bureau a continué la tradition avec son banquet.
Le bureau et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Association Chrysalide Emeraude

Nous proposons à travers l'association de l'énergie pour stimuler votre organisme et vivre votre santé pleinement. Cette énergie, curative ou pour un meilleur confort de vie passe par différentes activités.
- Des séances de REIKI (avec ou sans cristaux),
- Des séances et massages au moyen de BOLS TIBETAINS (bols chantants),
- Relaxation, ...

Mieux se porter physiquement et avancer sur le chemin de vie qui est le vôtre ne tient qu'à vous, les moyens que proposent l'association ne sont que des outils destinés à vous aider à vivre la vie qui vous satisfera.
Toutes les activités sont proposées par un enseignant REIKI affilié à la Fédération Francophone de REIKI USUI.
N'hésitez plus à vous faire du bien, cette petite association ne demande qu'à vous accueillir.
Pour tous renseignements :
Philippe Artal au 06 26 84 72 40
Notre messagerie : chrysalide.em@laposte.net

Escapades Hongroises

Solidarité - Scolarité France - Hongrie
L'association Escapades Hongroises en partenariat avec l'association Agraria et deux écoles Hongroises, lance l'opération Solidarité - Scolarité. Le but est de collecter des fournitures scolaires pour le milieu rural particulièrement défavorisé. Le matériel recherché est le suivant : trousses, crayons gris, crayons de couleur, gommes, taille-crayon, règles, ciseaux à bout rond. Le matériel doit être neuf ou en très bon état. Vous pouvez le déposer au siège de l'association, 5 rue des Remparts à Pexiora. Tél. 04 68 94 93 38
www.escaphongroises.blogspot.com
Un voyage des membres de l'association est prévu en août pour remettre cette collecte.

Téléthon 2013

Cette année encore, bénévoles et Associations de Pexiora se sont mobilisés et impliqués pour organiser un loto et animer la journée du 7 décembre : après la marche et l'apéritif offert par la Municipalité, un cassoulet agrémenté de multiples desserts généreusement confectionnés pour cette occasion a réuni cent onze personnes.
Puis chacun a pu passer une agréable après-midi (promenade en petit train, spectacle de danse, loterie, maquillage enfants, chamboule-tout et jeux de société) le tout dans une ambiance musicale.
Ces journées de convivialité nous ont permis d'offrir la coquette somme de 2 892,89 € à l'AFM TELETHON.
Merci à tous.

Décorations du village

Comme les années précédentes, une équipe de bénévoles a confectionné des nœuds pour décorer les sapins disposés dans la traversée et autour des bâtiments communaux. Pour cette 9ème édition, les travaux de réfection de la rue principale ont changé les habitudes, néanmoins, la décoration est venue égayer le bourg. Avec de petits moyens et un peu d'imagination, nous arrivons à embellir harmonieusement Pexiora !
Un grand merci aux décoratrices !

Médiathèque

La médiathèque est ouverte au public 8h/semaine et reçoit aussi les 7 classes de la commune, le vendredi sur un créneau de 5h.
En 2013, 241 lecteurs y sont inscrits. En plus du service de prêt (livres, cd audio, dvd) elle propose 5 accès à internet. Différentes animations gratuites sont proposées, comme : les bébés lecteurs, des soirées contes, des rencontres d'auteurs... un programme riche et varié.
Pour 2014, l'équipe de bénévoles composées de Chantal Kaas, Esther Clausel et Laurence Roussel ainsi que Christine du réseau lecture publique Piège Lauragais Malepère, souhaitent poursuivre cette dynamique autour de l'animation, à laquelle les pexioranais répondent en nombre.
Un grand évènement est à noter en ce début d'année. Les bébés auront le privilège d'assister à une séance de lecture animée par une des plus grande créatrice d'albums pour les tout-petits, madame Jeanne Ashbé.
Début février ce seront les adultes qui bénéficieront d'une conférence atelier autour de l'aromathérapie.
Notre correspondant local, Daniel Dutrech, ne manque pas de transmettre les différents rendez-vous, via la presse et pexinfo et nous le remercions pour son efficacité !
Les horaires restent inchangés : mardi et mercredi de 16h à 18h30 et vendredi de 16h à 19h. Le prêt est gratuit pour les mineurs. Pour les adultes habitants sur le territoire Piège-Lauragais-Malepère, l'adhésion est de 8€/an.

Route de Lasbordes

Fin juin se déroulait pour la 9ème année consécutive, le repas de la route de Lasbordes. Une cinquantaine de personnes a répondu présent. Le beau temps n'étant pas de la partie pour se retrouver au bord du canal chez notre ami Charly, Danièle et Bernard Rivals nous ont proposés un abri à Sainte-Marie, nous les remercions pour leur générosité.
Au menu, auberge espagnole pour les entrées et le dessert, puis lapin grillé à la moutarde et son saupiquet avec une ratatouille ; une soirée bien réussie, rendez-vous en juin 2014 pour le 10ème anniversaire !

Evénements marquants

Fête du quartier des Moulins

Pour la cinquième année consécutive, le quartier des moulins s'est réuni le dimanche 1er septembre 2013.
Nous avons dressé une longue table entre les deux moulins et bien sûr couverte par un chapiteau (soleil oblige) et nous avons festoyé jusqu'au coucher du soleil. Au menu, cette année, il y avait paëlla et l'année prochaine, ce sera certainement autre chose.
Nous avons eu une pensée particulière pour notre amie Annie qui nous a quitté la veille de cette fête.
L'objectif de cette journée a été atteint puisque nous avons réuni les nouveaux et anciens résidents du quartier des Moulins.
Nous retenons la date du début Septembre 2014 pour se retrouver à nouveau et passer une excellente journée. Vivement l'année prochaine.

Infos pratiques

Portage repas à domicile

Dans le cadre du maintien à domicile, la Communauté de Communes propose un service de portage de repas. Aux jours de votre choix, le ou les plats cuisinés à réchauffer vous seront apportés avant 12h tous les jours y compris les jours fériés.

Qui peut en bénéficier ?
Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, ou dépendantes, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.
A quel prix ?
Le prix du repas est de 8 €. Il sera directement facturé au bénéficiaire par la société de service qui fournit les repas.
Comment en bénéficier ?
Pour bénéficier du portage de repas, vous devez contacter les services de la Communauté de Communes. S'adresser aux responsables du secteur : C.I.A.S. Piège et Lauragais - 42, rue du Barry - 11150 Villasavary – Tél : 04 68 24 72 35. Ils vous expliqueront les modalités de commande et mettront en place avec vous ce dispositif. Les repas devront être commandés au minimum 24h à l'avance.

Solidarité

L'Etat poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale, destinée à aider les personnes, en situation d'exclusion, à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles. Toute personne isolée ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver, peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'Etat, reposant sur un numéro d'appel gratuit le «**115**» et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

Le plan canicule

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule l'été. Un registre est ouvert, en Mairie, sur lequel peuvent se faire inscrire les personnes vulnérables et fragiles résidant dans la commune. En cas de déclenchement du «plan d'alerte et d'urgence» ce registre doit permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux.

Les zones de revitalisation rurale

La commune de PEXIORA, dans le cadre de la loi relative au développement des territoires ruraux, est classée dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). Des mesures fiscales et sociales sont accordées afin de favoriser l'emploi, développer les activités agricoles et équestres, renforcer les services de santé et développer les services en milieu rural, rénover le patrimoine rural bâti et faciliter le logement, valoriser les espaces agricoles et naturels. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'adresse suivante :
www.agriculture.gouv.fr

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Pourquoi est-ce dangereux ?

Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable : c'est un gaz invisible, toxique et mortel.

Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence... Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang.

Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Quelles sont les causes du danger ?

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus.
- Une mauvaise aération du logement.
- Les fumées mal évacuées.

Comment éviter les intoxications ?

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération).
- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

N'utilisez pas pour vous chauffer :
- des chauffages d'appoint en continu
- des appareils non destinés à cet usage

N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez vos appareils à combustion si possible.
- Evacuez les locaux et bâtiments.
- Appelez les secours.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

Recensement militaire

Créé en 1998 après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans (réglementairement dans les trois mois qui suivent la date de l'anniversaire).

Chaque année, près de 800 000 jeunes français participent à cette journée sur 256 sites en métropole et outre-mer.

Dans l'Aude, le quartier Laperrine du 3ème RPIMa à Carcassonne et le quartier Capitaine Danjou du 4ème RE à Castelnaudary accueillent régulièrement les jeunes du département.

Par ailleurs, certaines communes, qui le souhaitent, peuvent participer à l'organisation d'une JAPD exceptionnelle.

Ce rendez-vous constitue l'unique contact entre l'armée et les jeunes. Ces derniers sont sensibilisés à l'esprit de défense et aux responsabilités civiques, découvrent les opportunités professionnelles offertes par la Défense et sont initiés aux gestes de premiers secours. C'est également un moyen de venir en aide aux jeunes détectés en difficulté de lecture ou d'insertion sociale en les orientant vers les structures adaptées, comme les missions locales ou les EPID (Etablissement Public d'Insertion Défense).

En effet, une vingtaine de ces centres a ouvert leurs portes dont Marseille et Bordeaux pour les plus proches de notre région.

Le saviez-vous ?

Qui est concerné par le recensement ?

Tous les garçons et filles, de nationalité française, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Se rendre à la Mairie du domicile muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Une «attestation de recensement» sera délivrée par le Maire.

A quel moment intervient la JAPD ?

Chaque jeune recensé est convoqué dans l'année de ses 17 ans (la loi précise avant l'âge de 18 ans), «Un certificat de participation» est délivré en fin de journée.

Quelle est l'utilité des ces documents ?

Ils seront exigés pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevet des collèges, bac, inscription et examens universitaires) mais aussi pour s'inscrire au permis de conduire, s'engager dans l'armée, etc...

La Gendarmerie communique :

En raison d'une forte augmentation du nombre de cambriolages sur l'Ouest-Audois, la Gendarmerie recommande à la population de se prémunir face à pareil phénomène et à être vigilante.

Les vols portant essentiellement sur le numéraire et les bijoux en or, il est recommandé de ne pas détenir plus que le nécessaire.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous vous invitons à signaler en composant le **17** tous comportements suspects nous permettant de faire reculer la délinquance.

Défibrillateur

Installé à l'entrée de la salle polyvalente le défibrillateur, était opérationnel depuis quelques semaines, une première information sur son utilisation ayant été fournie lors de la livraison. Une deuxième réunion d'information était prévue mardi dernier. Le lieutenant Eric Aragou et le caporal Manon Merlo du Centre de Secours de Bram ont présenté l'appareil, répondu aux questions des personnes présentes. Serge Cazenave, le maire, s'est félicité de recevoir à cette occasion un bon nombre de ses administrés et il a remercié les responsables du Centre de Secours pour leur travail de formation. Retenons que le défibrillateur procède, en attendant l'arrivée des secours, à un massage cardio-pulmonaire qui augmente les chances de survie d'une personne victime d'un accident cardio-vasculaire.

Carte d'identité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :
- Les nouvelles cartes sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

ELECTIONS 2014 : Ce qui va changer pour Pexiora

Pour une commune de 1 000 à 3 499 habitants, le mode de scrutin change :

Liste bloquée : les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008, mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Les conseillers communautaires : vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer. Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Pièce d'identité OBLIGATOIRE : vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Les Procurations : pour les élections municipales de mars 2014 et à l'avenir, les électeurs pourront remplir leur demande de vote par procuration non plus seulement devant les autorités compétentes (voir ci-dessous) mais également depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire CERFA disponible en ligne :
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do
Si l'électeur opte pour une demande en ligne, il pourra remplir directement, via son ordinateur, sa procuration puis devra imprimer son formulaire et se rendre lui-même à la gendarmerie afin de la faire valider.

A retenir :
- Présentation OBLIGATOIRE d'une pièce d'identité pour voter (passeport, permis de conduire...)
- Interdiction de panachage (ni rature, ni ajout)
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Election des conseillers communautaires

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE CIVISME

Propreté du village : un effort permanent doit être fait par chacun d'entre nous dans le domaine de la propreté du village. Cet effort demandé chaque année est loin d'être satisfaisant. La propreté d'une commune, ce sont ces petites choses qui, cumulées, dégradent notre environnement : les poubelles que nous sortons dans la rue bien avant la date de ramassage ou que nous jetons à côté des containers ; les gravats et les déchets verts que l'on dépose n'importe où, dans les containers, dans la rue ou dans les fossés... Le comportement incivique de quelques uns ne rend pas facile notre tâche et celle du personnel communal qui œuvre pour améliorer la propreté des rues de notre village. Faites encore un effort et incitez votre entourage à en faire de même.

Depuis le 29 juin 2009, le ramassage des ordures ménagères dans le village (sacs noirs) a lieu 2 fois par semaine : le MERCREDI et le SAMEDI.

Rappel : la divagation de chiens sur la voie publique est interdite et un PV peut être établi à l'encontre des contrevenants pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental – article 99-6 - (amende 450 € maxi).

Stationnement des véhicules : nous rappelons une fois de plus que tout véhicule gênant la circulation dans les rues étroites du village ou garé sur les trottoirs ou devant un garage, est passible d'une contravention. Les services de la Gendarmerie verbaliseront systématiquement.

Animaux dangereux : tout propriétaire de chiens classés en première ou deuxième catégorie doit les déclarer à la Mairie. Ils ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse. L'attestation d'assurance doit être renouvelée chaque année.

A compter du 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le Maire sur présentation :
- de l'attestation d'aptitude du maître, délivrée à l'issue d'une formation.
- des résultats de l'évaluation comportementale du chien réalisée auprès d'un vétérinaire agréé.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie.

Bruits et tapages : ils doivent cesser après 22 heures. Pensez à ceux qui veulent se reposer avant de se lever tôt pour gagner leur lieu de travail.

Débroussaillage : un geste vital, une mesure obligatoire. Le code forestier rend obligatoire le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé. Si votre propriété est située en zone urbaine, vous avez l'obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle avec ou sans installation construite. Si votre propriété est en zone non urbaine, vous avez l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50 m autour d'une installation construite.

A votre service à Pexiora

PRESSE-CORRESPONDANTS
La Dépêche du Midi : DUTRECH Daniel
L'Indépendant et le Midi Libre : VERDIER Serge - Mairie

BOULANGERIE-PATISSERIE
MALBERT David Tél. 04 68 94 90 32

CAFE DES SPORTS - (restauration traditionnelle)
Mr GINE Thomas Tél. 04 68 94 86 62

PIZZAS STROMBOLI
Mr BINET est à Pexiora place de la Liberté,
tous les mardis de 17h à 21h Tél. 06 11 04 92 69

EPICERIE-TABAC-PRESSE-DEPOT DE PRESSING
CHEZ PASCALOU Tél. 04 68 94 83 70 ou 06 16 79 10 63

COIFFEUR MIXTE ATTEN'TIF
DELOUSTAL Edith Tél. 04 68 94 99 58

AIDOME Tél. 04 68 94 19 35 ou 06 23 87 18 80
Facilitez-vous la vie !!! Ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, soutien scolaire, gardiennage de maison, courses (alimentaires, pharmacie, pressing) entretien extérieur et intérieur de la maison, papiers administratifs, repas à domicile, etc... (secteur Castelnaudary-Carcassonne).
Agrément simple donnant droit à une réduction fiscale de 50% des dépenses engagées à l'année. A déduire sur le montant net de l'impôt à payer.

CENTRE DE SOUTIEN SCOLAIRE, COACHING D'ENTREPRISES
Un coup de pouce pour vos enfants, vous-même ou votre entreprise. Soutien scolaire : analyse des besoins des élèves, méthode d'apprentissage, cours particuliers. Stages : préparation au brevet des collèges, épreuves anticipées du BAC, révisions. Aide aux entreprises : analyse des besoins, proposition de solutions et formations adaptées.
ARTAL Philippe - 6, chemin du Moulin - Tél. 06 26 84 72 40

INFIRMIERS A DOMICILE
SABATIE Marie-Pierre Tél. 04 68 94 91 82
GIE INFIRMIER
PEXIORA – FANJEAUX – VILLEPINTE Tél. 04 68 94 85 70

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES ET EN ACTIVITE
CAZENAVE Rosa Tél. 04 68 94 82 49
ou 06 75 46 16 00
DOMER Michèle Tél. 04 68 94 15 40
DUFOIX Fanny & Patrice Tél. 04 68 94 93 61
FOIN Marlène Tél. 04 68 60 46 35
ou 06 64 63 11 84
IMART Laurie Tél. 04 68 60 16 80
ou 06 07 63 97 42
LAVISSE Christelle Tél. 04 68 94 84 01
LIPRANDI Chantal Tél. 04 68 94 31 30
ou 06 50 88 18 06
PALACIOS Maryse Tél. 04 68 94 97 33
PANONT Jeanine Tél. 04 68 94 82 26
PANONT Maryse Tél. 04 68 94 92 52
PLENT Magaly Tél. 09 62 39 42 02
ROMERA Véronique Tél. 04 68 60 24 92
ou 06 82 69 77 06

ASSURANCES - PROTECTION FINANCIERE ET TRANSMISSION DE PATRIMOINE
RAIMBAULT Gaëlle Tél. 06 18 61 98 59

DISTRIBUTEURS AGREES ALOE VERA
VERRON Nastasia et MAILLE Patrick Tél. 06 63 16 54 33
Le bien-être par les plantes.

MAGNETISEUR
MARQUIE Jean Tél. 04 68 94 90 57

RELAXATION, REFLEXOLOGIE, SHIATSU JAPONAIS
BOONE Carine Tél. 06 83 51 54 31

ENTREPRISE DE PROPRETE Tél. 06 83 55 57 19
ARROW-NETT - Nettoyage d'immeuble et de copropriété - Gestion des containers

CREATION – ENTRETIEN – ESPACES VERTS
GAY Dominique
Cap Vert (Taille, élagage) Tél. 04 68 94 90 11

JARDINS ET PAYSAGES - Création et entretien d'espaces verts
DELFA Richard Tél. 04 68 94 92 68 ou 06 68 70 75 04
delfarichard@yahoo.fr

ENTREPRISE DE RENOVATION
Tradi'Renov' Tél. 04 68 60 43 62
WEIDNER Philippe ou 06 74 51 39 08
Plaque de plâtre - Isolation - Peintures décoratives - Revêtements muraux - Parquet flottant - Terrassement mini-pelle
Sarl ISO 2000 Tél. 04 68 23 46 82
DUBOIS Gilbert ou 06 09 38 02 58
Cloison, plafond, isolation thermique

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
Jérôme LOUBIES TP Tél. 04 68 60 09 06
ou 06 70 46 90 67

CHARPENTES MOUTON FRERES
MOUTON Sébastien Tél. 06 88 63 76 61
Charpentes métalliques pour bâtiments agricoles et industriels

PLOMBIERS – ELECTRICIENS
GUEFFIER Thierry Tél. 04 68 94 84 06
(sanitaire, zinguerie, chauffagiste-climatisation)
SENILLE Hervé Tél. 04 68 23 53 07 ou 06 62 48 85 45
(sanitaire, zinguerie, chauffagiste-climatisation)

PAPOUL REPARATION
OURLIAC Cédric Tél. 06 49 89 43 52

TOON Tél. 06 48 19 14 37
Petits travaux électricité dépannage

PRODUITS PETROLIERS
SARL ANDRIEU & FILS Tél. 04 68 94 90 24

TRANSPORTEURS
SOCIETE D'EXPLOITATION TRANSPORTS SERRES
Georges et Olivier Tél. 04 68 94 29 96
BESOMBES Alain Tél. 04 68 94 91 57
TAPAREL FRERES Tél. 04 68 94 91 05

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES
IZARD Yves Tél. 04 68 94 92 26

EXPERT AGRICOLE FONCIER
CAHUZAC Noël Tél. 04 68 94 93 28

CENTRE EQUESTRE, PONEY CLUB, PENSION POUR CHEVAUX, AUBERGE POUR ANIMAUX
Ecurie «La Rivière» ; centre équestre pour tout âge.
SANS Jean-François Tél. 04 68 94 93 36

BULLETIN MUNICIPAL N°25 - Tirage 600 exemplaires - Crédit photos : Mairie de Pexiora - Conception et impression : IMPRIMERIE DU LAURAGAIS - 11400 CASTELNAUDARY - Tél. 04 68 23 47 08 - RCS B 382 625 341